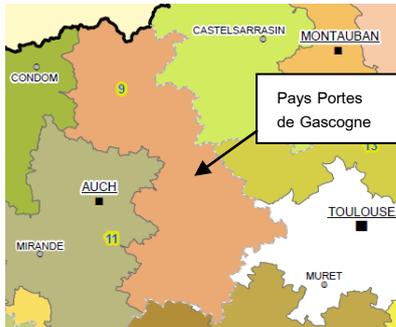


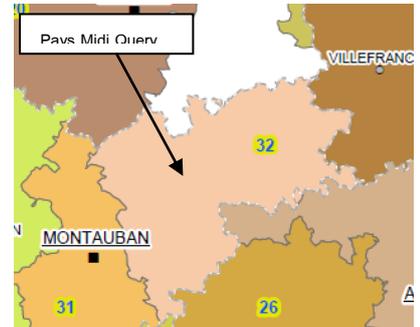
PARTAJ : ACCOMPAGNER LA MOBILITE DES JEUNES EN MILIEU RURAL

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC – MARS 2015

LES TERRITOIRES EXPERIMENTATEURS



Le projet PARTAJ (Partager les Transports pour les Adolescents et les Jeunes) est un projet commun porté par la Coopérative SOSTEN Projets, le Pays Midi Quercy (Tarn et Garonne) et le pays Portes de Gascogne (Gers). Il vise à faciliter et accompagner la mobilité des 13-20 ans en veillant à favoriser leur ouverture sur l'offre de loisirs de proximité. Cette synthèse présente les résultats du diagnostic. (Rapport complet disponible sur www.etymon.fr/Les-projets/SOSTEN-Projets.)



Situé à l'Est du Gers, **le Pays Portes de Gascogne** compte 5 communautés de communes. Le Sud et l'Est du pays, démographiquement plus dynamiques, sont tournés vers Toulouse, dont viennent nombre de nouveaux habitants venus chercher calme, espace, prix attractifs et liaisons rapides vers la capitale régionale (TER + 4 voies). Les 13/20 représentent entre 8,5 et 10,4 % de la population selon les communautés de communes, soit environ 6000 jeunes au total (sur 68 400 hts). Le territoire accueille également chaque jour des collégiens ou lycéens qui fréquentent les établissements scolaires locaux. Après le bac, les jeunes sont contraints de partir pour Toulouse, Agen ou Bordeaux, pour poursuivre leurs études.

Le pays dispose de structures d'animation socio-culturelle ou dédiées à la jeunesse : centres sociaux, MJC, associations socio-culturelles, service jeunesse communal ou intercommunal. Leur offre est toutefois plus ou moins ciblée en direction des adolescents et la plupart des structures notent une sur-représentation des préados (11-13 ans). A noter également l'existence d'une large gamme de clubs sportifs ou d'associations culturelles (type écoles de musique, théâtre...), de 6 bases de loisirs et 7 piscines découvertes. Les cinémas sont également bien répartis sur le territoire. Enfin, cafés-restaurants, pubs ou discothèques sont fréquentés plutôt par des jeunes plus âgés (entre 20 et 30 ans).

Portes de Gascogne abrite des événements de renom : Le festival d'Astronomie de Fleurance, Aéro Gimont, L'été photographique de Lectoure. La programmation culturelle « jeunesse » est cependant plus ciblée sur les familles, les adolescents aspirant à trouver leurs « têtes d'affiches » à Toulouse (Zénith, Bikini, TGS...). Les jeunes fréquentent également Gimont Plage, la fête de la musique et la fête de la ville à l'Isle Jourdain, les marchés de Noël, le festival Tou's Mélange à Saint Clar, les Estivales à Sarrant, ou encore les fêtes de village organisées sur tout le territoire.

Entre Montauban et Villefranche de Rouergue, **le Pays Midi Quercy** (Tarn et Garonne) recouvre 4 communautés de communes (47 300 hts). La dynamique démographique y est plus forte vers Montauban et Toulouse, où la part des 13-20 ans représente 8 %, contre 6 à 7 % pour les territoires du Nord et de l'Est. Sa desserte par la ligne de train Toulouse-Cahors est complétée par des bus jugés peu fiables par les usagers. Collectivités et associations proposant des activités loisirs disposent de leur propre minibus qu'elles mettent à disposition de leurs usagers. A noter également que covoiturage, Rezo pouce et pistes cyclables se développent, soutenus par les acteurs locaux.

L'offre sportive ou artistique est répartie sur les pôles secondaires. L'offre socio-éducative se développe inégalement en direction des adolescents, avec l'ouverture d'accueils dédiés aux 11-14 ans, des projets de local jeunes (Citrus), les actions menées par les PIJ ou la mission locale, les séjours ados... En Terrasses et Vallées de l'Aveyron, une offre spécifique est proposée aux jeunes via le Point Information Jeunesse, le Conseil Local de Jeunes, les manifestations (ex : le festival Full Vibres) et les séjours. La cellule Centres de loisirs organise les déplacements des enfants et des jeunes vers les équipements communautaires (navettes vers terrains et salles de sports, centre d'art, festival Full Vibres,...).

L'offre événementielle est plutôt diversifiée et attractive surtout l'été (scène ouverte et fête de la musique Caussade, Ecofestival à Septfonds, Samba el pais à Montricoux, festi'lac à Parisot, Full Vibres à Nègrepelisse,...). Cette offre qui cible la jeunesse est complétée par une offre plus familiale fréquentée avec les parents et/ou les établissements scolaires. Enfin, des lieux tels que la Salle de concert des Thermes à Saint-Antonin, l'Irish Pub de Caussade, la discothèque le Galaxy à Septfonds sont cités, ainsi que bars et festivals des grandes villes environnantes.

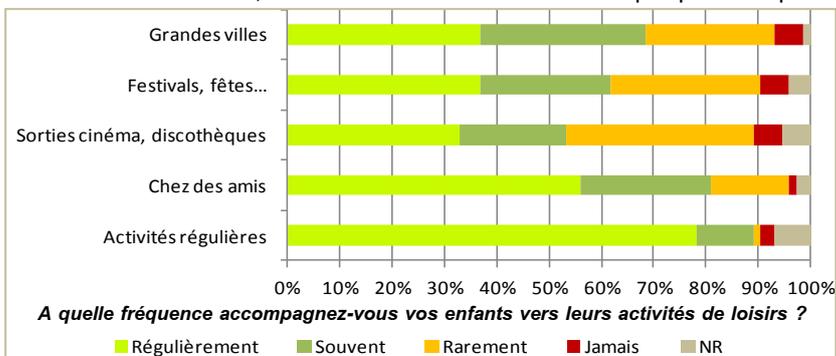
PRATIQUES, BESOINS ET ATTENTES DES JEUNES ET DES FAMILLES

Les éléments qui suivent sont tirés des réponses aux questionnaires administrés auprès de 73 parents et de 189 jeunes des deux pays, soit en face à face, soit par internet. Un grand merci aux habitants et aux acteurs qui ont participé à sa diffusion !

660 KM parcourus par mois pour les loisirs des enfants

grands). **55% des jeunes de Midi Quercy et 75 % de ceux de Portes de Gascogne pratiquent au moins une activité hebdomadaire**, souvent deux, et ce, à raison de plusieurs créneaux par semaine. On comprend que 70% des parents considèrent qu'ils « passent leur vie à faire le taxi ». Cependant, **68% estiment que « quand on habite en milieu rural, c'est normal de devoir prendre en charge les déplacements de ses enfants »**.

Les loisirs des jeunes sont très dépendants de la disponibilité des parents et de la bonne volonté de ces derniers, qui les accompagnent régulièrement pour leurs activités hebdomadaires, se rendre chez leurs amis, aller en ville, moins souvent pour se rendre à un festival ou une fête, sortir au cinéma ou en discothèque pour les plus



79 % des parents pensent que l'offre souffre d'un manque d'accessibilité et/ou d'attractivité

Mais si les activités régulières sont bien intégrées dans le planning familial, cela devient plus compliqué pendant les vacances : « Cet été mes enfants n'ont pas été au centre jeune à cause des transports impossibles, même le covoiturage est assez compliqué quand il n'y a pas beaucoup de monde autour et que les horaires sont différents. » C'est aussi le constat fait par le CCAS de Fleurance qui a adapté ses horaires en proposant une journée continue, conciliant ainsi les déplacements

professionnels des parents et ceux des jeunes. 79 % des parents interrogés (95% en Pays midi Quercy !) pensent qu'il devrait y avoir des transports pour les jeunes, en dehors des périodes scolaires (week-end, vacances). **L'accessibilité de l'offre fait donc défaut pour 64 % des parents interrogés ; mais 54% d'entre eux considèrent que l'offre manque aussi d'attractivité pour les adolescents et les jeunes.**

Si les rythmes de sortie varient avec l'âge, **65 % des jeunes déclarent sortir plus d'une fois par mois, 21% environ 1 fois par mois et 14 % moins d'une fois par mois**. Une petite moitié d'entre eux disent « renoncer souvent » à une sortie faute de moyen de transports. **Les sorties sont très diversifiées, avec la mention de la plupart des festivals et concerts organisés localement, les fêtes de village et animations de rue** (marchés de Noël, vides greniers, fêtes de la musique...), le **cinéma** (mais pas toujours en proximité), les bars et boîtes de nuit, les événements sportifs. A noter, la participation à des festivals nationaux ou internationaux parmi les plus âgés. Sortir, c'est aussi être entre amis, soit dans des soirées chez les uns ou les autres, soit pour « traîner en ville », avec notamment des pratiques de shopping dans les centres des grandes villes et... les centres commerciaux. **Certains jeunes témoignent de leur envie d'anonymat, et cherchent des lieux de sorties qui ne seraient pas (trop) fréquentés par les jeunes du crû** : « il y a trop de monde d'ici au Pied », ou bien préfèrent aller au cinéma à Blagnac, parce qu'au cinéma de l'Isle Jourdain, « on retrouve tout le lycée ».

92 % des parents disent qu'aucune solution de mobilité n'est proposée pour les fêtes et festivals

Attente n° 1 des jeunes : avoir plus de transports pour pouvoir voir leurs amis

Sans sortir loin ou pour « faire quelque chose », **60 % des ados interrogés aspirent à se retrouver entre eux (52 % : sortir de chez soi le week-end ; 39 % : se rendre à un événement)**. Les lycéens rencontrés regrettent de ne pas disposer de bus le week-end qui desserviraient les villages pour se retrouver le samedi après-midi. Ils font avec les moyens à leur disposition (et ceux de leurs parents !), par

exemple en allant dormir chez un copain le vendredi soir en utilisant le bus scolaire et se faire récupérer le lendemain par les parents ou aller les uns chez les autres en journée en demandant aux parents de faire chacun la moitié du chemin,...

Les **transports en commun** sont la première solution souhaitée par les jeunes et parents : ils **offrent à la fois autonomie et sécurité**, même si 55% des parents affirment qu'ils préfèrent « accompagner eux-mêmes leurs enfants pour être sûrs qu'ils sont là où ils disent être... ». Si une offre de Transports à la demande/ taxis collectifs arrive au 2^{ème} rang pour les jeunes, elle est supplantée par l'auto-organisation entre parents pour ces derniers. Pistes cyclables sécurisées sont prônées par les habitants des bourgs les plus importants. 1/4 des jeunes, surtout parmi les collégiens, attend une disponibilité plus grande de leurs parents.

Solution plébiscitée tant par les jeunes que leurs parents : les transports en commun

ANALYSE

Les 13-20 ans sont-ils limités dans l'accès aux loisirs ? Si oui, est-ce lié à un problème de mobilité ?

Cela dépend de la nature des activités et de l'âge des jeunes, même si les parents restent très clairement les premiers contributeurs à la mobilité de leurs enfants.

En matière de **pratiques régulières**, la réponse est plutôt non. Les parents sont prêts à organiser leurs plannings et déplacements en fonction des activités des enfants. Ces pratiques se font plus souvent en proximité, ce qui permet aux jeunes de s'y rendre à pied ou en vélo, du moins quand ils habitent dans les bourgs ; le lieu d'habitation (centre secondaire, petit village ou habitat diffus) est en effet un des critères d'accès aux loisirs des jeunes. Ceux qui ne pratiquent pas d'activité sont très peu à estimer que cela est lié à un défaut de transport.

Se pose alors la double question de l'accessibilité et de l'attractivité de l'offre de loisirs : par exemple, l'accueil de jeunes en demi-journée pour les vacances n'est pas compatible avec les horaires de travail des parents. De même, l'offre jeunesse est souvent conçue sur une **tranche d'âge** très large (12-17 ans, 13-18 ans) et ne touche souvent que les plus jeunes, les lycéens ne souhaitant pas se retrouver avec « des petits ». De son côté, l'offre culturelle est peu ciblée en direction de cette tranche d'âge, alors qu'elle est plutôt riche pour les plus petits ou les jeunes majeurs.

En matière de **sorties événementielles** (festivals, concerts, fêtes de villages, cinémas, bars ...) **la réponse est mitigée**. Les jeunes sont plus pénalisés par la faiblesse des solutions de transport adaptées et sécurisées pour s'y rendre et en revenir. Ils sont alors dépendants de la disponibilité des parents qui sont moins systématiquement enclins à assurer les allers-retours, surtout la nuit. Les organisateurs restent insuffisamment sensibilisés à la question de l'accessibilité de leur offre.

En matière de **sorties autonomes**, deux aspirations prédominent : 1/ se retrouver chez les uns et les autres, dans les centre-bourgs... ; 2/ Avoir accès aux avantages de la grande ville (shopping, fast food, concert) et à l'anonymat et l'entre-soi qu'elle permet. Si les parents ont parfois fait le choix de la vie rurale, en acceptant les contraintes, les jeunes n'ont pas nécessairement choisi, ni n'adhèrent à ce mode de vie.

A ces attentes du public jeune, il faut ajouter les **contraintes des parents** : horaires (liées notamment au travail, mais aussi aux nombreux accompagnements déjà réalisés pour un, deux, trois enfants), éducatives, chaque parent ayant ses propres repères quant à ce qui est « normal » d'autoriser à ses enfants. Quelques rares parents n'ont pas de permis de conduire, pas de véhicule, ou un seul véhicule.

L'offre mobilité est-elle suffisante et optimisée ?

Au-delà de l'offre en transport en commun, les acteurs sont très mobilisés pour pallier à ces manques/limites caractéristiques des contextes ruraux : **les parents**

s'auto-organisent de manière informelle pour mutualiser leurs déplacements. L'interconnaissance et la solidarité jouent en faveur du développement de ces solutions. C'est plus difficile pour certains, faute de réseaux, de temps ou de réciprocité possible : nouveaux arrivants, horaires décalés ou familles non motorisées...

Rares sont les **organiseurs d'événements** déjà sensibles à la question de l'accès aux sites et qui font la promotion de transports doux ou partagés. Les marges de progrès sont réelles et les territoires auraient intérêt à encourager l'échange de bonnes pratiques en la matière.

Les structures jeunesse sont nombreuses à développer leurs propres solutions de mobilité (acquisition, location de véhicules, appel aux parents, adaptation des horaires et lieux d'activités,...). **Ces solutions s'inscrivent avant tout dans une logique de ramassage extrascolaire** (domicile/lieux d'activité), soit d'une logique de sortie extrascolaire (du lieu d'accueil/point de rendez-vous vers les lieux d'activité), et, par nature, négligent la demande de sorties autonomes de jeunes. De plus, elles restent cloisonnées (un public, un territoire, un horaire, un lieu d'activité) et parfois sous utilisées.

Sans faire de généralisation excessive, **la mobilité des jeunes de 13 à 20 ans n'est pas posée comme une question « en soi »** : ce qui interroge en priorité les structures contactées, c'est l'accès des jeunes aux équipements/activités de loisirs, notamment périscolaires. Que des adolescents veuillent se déplacer librement ne semble pas être repéré comme un besoin auquel les politiques publiques se doivent d'apporter des réponses. Par exemple, les Transports à la demande (TAD) qui ciblent des publics peu/pas mobiles ne sont que très rarement accessibles aux jeunes, y compris pour favoriser leur accès à des équipements intercommunaux, des festivals pourtant cofinancés par les collectivités). C'est toute la difficulté des politiques jeunesse, qui restent marquées par la fonction d'accueil des politiques petite enfance et enfance (« prendre la main ») et qui peinent à faire place à l'aspiration à l'autonomie qu'expriment les jeunes (« lâcher la main »).

Une offre de loisirs plus accessible conforterait-elle chez les jeunes un "attachement" au territoire ?

Les jeunes seront d'autant plus enclins à investir le local qu'ils auront accès à la richesse de l'offre dans et hors du territoire. Le projet PARTAJ se propose de soutenir de nouveaux services de mobilité-loisirs écoresponsables qui renforcent le lien social sur des territoires en mutation. 4 axes de travail sont proposés :

- Pour les particuliers : envisager autant que possible les transports partagés plutôt qu'individuels
- Pour les organisateurs d'événements : travailler l'accessibilité de leurs événements et promouvoir des solutions solidaires et plus écologiques
- Pour les structures de loisirs : contribuer à mettre en relation les parents, prendre en compte leurs contraintes et mutualiser les moyens
- Pour les collectivités : mutualiser et optimiser les moyens de transports existants, accompagner la prise d'autonomie des jeunes

AXES D'AMÉLIORATION ET PERSPECTIVES

11 bonnes pratiques existantes répondant déjà en partie aux problématiques repérées et 10 perspectives de développement sont proposées. Elles peuvent inspirer des actions à mener sur nos territoires. En voici une présentation synthétique qui se réfère au Cahier des Perspectives en annexe. **Certaines idées vous inspirent des pistes de développement, d'autres idées d'actions ?** Faites nous en part ; elles feront l'objet de groupes de discussion et de projet dès le printemps 2015.

Bonnes pratiques repérées	Perspectives imaginées
Axe 1 : Rendre possible la prise d'autonomie des jeunes grâce aux transports partagés	
<p>Les expériences de Transports A la Demande Jeunes : Se regrouper à plusieurs pour commander un transport et se rendre à la maison des jeunes, formule de taxi avec autorisation parentale, accessibilité avec son pass scolaire, plusieurs modalités testées par le Grand Rodez, Ste Julie au Québec et Montauban de Bretagne <i>Lire les expériences n° 7, 8 et 9 et la perspective n°2</i></p> <p>Le Rézo Pouce (Moissac) permet « le covoiturage spontané » dès 16 ans avec autorisation parentale. A tester entre Samatan/Lombez et l'Isle-Jourdain ? <i>Lire l'expérience n°4</i></p>	<p>Les bus scolaires roulent désormais aussi pendant les vacances (2 fois par semaine, même trajet) permettant aux lycéens de se retrouver en centres-bourgs <i>Lire la perspective n°3</i></p> <p>L'articulation Plan Déplacement Entreprise/TAD jeunes : Mutualiser et optimiser les moyens de transports collectifs entre entreprises et collectivités, une perspective pour la CC Gascogne Toulousaine. <i>Lire la perspective n°8</i></p>
Axe 2 : améliorer l'accessibilité des événements et équipements locaux et de proximité	
<p>Le transport des jeunes vers les équipements et événements communautaires de la CC Terrasses et Vallées de l'Aveyron en Midi Quercy répond à la fois à la demande d'autonomie des jeunes et à la demande de sécurité/contrôle des parents. <i>Lire l'expérience n°3</i></p> <p>Les transports culturels - O'Babeltut, Pays Midi Quercy Un modèle de « pack » sortie + solution de déplacement, source d'inspiration pour imaginer un dispositif spécifique entre jeunes <i>Lire l'expérience n°1</i></p> <p>La Navette du Pied, Pays Portes de Gascogne Pour desservir la discothèque, le gérant a mis en place une navette chaque samedi. Pour rentabiliser et pérenniser ce service, pourrait-il être complété par une desserte des gares dans l'après midi par exemple ? Qui pourrait cofinancer ? <i>Lire l'expérience n°2</i></p> <p>La promotion des différents modes d'accès au festival TEMPO LATINO (Vic Fezensac): train, bus partagé, covoiturage, navettes depuis les gares et les Navetitas pour desservir les villages environnants : un modèle du genre ! <i>Lire l'expérience n°11</i></p>	<p>Rail-festival et rail-sites remarquables (réservés aux moins de 26 ans) viennent désormais compléter la formule existante des « Pack ski-rail ». <i>Lire l'expérience n°5 et la perspective n°7</i></p> <p>Le conseil des jeunes festivaliers est une manière d'associer les jeunes à la programmation, mieux penser des modes de transport adaptés et renforcer les forces vives dans les équipes bénévoles <i>Lire la perspective n°9</i></p> <p>Un système de partage des modes de transports des collectivités et associations sur des créneaux particuliers pour desservir les principaux événements locaux et les équipements (piscine, cinéma) notamment pendant les vacances scolaires <i>Lire la perspective n°4</i></p>
Axe 3 : Mettre en relation acteurs et habitants pour une politique territoriale de mobilité des jeunes	
<p>La géolocalisation des adhérents par Eclaireurs de France Toulouse permet aux parents d'organiser le covoiturage pour les week-ends en fonction de leur lieu d'habitation ; il est très utile en début d'année lorsque les parents ne se connaissent pas <i>Lire l'expérience n°10</i></p> <p>Wimoov , avec sa plateforme de mobilité, propose tout un bouquet de services : autopartage social, covoiturage nocturne à partir de stands ouverts sur les sites des festivals, transports micro-collectifs ,... <i>Lire l'expérience n°6</i></p>	<p>Sur la plateforme PARTAJ, on trouve les modes de transports pour se rendre à une activité donnée ; elle facilite le covoiturage entre parents, permet aux jeunes de s'organiser pour leurs sorties et valorise les événements locaux. <i>Lire la perspective n°1</i></p> <p>De nouveaux services aux personnes (Régie Rurale) L'opportunité de former des publics en insertion au métier de chauffeur via un atelier-chantier d'insertion, pour proposer une nouvelle offre de service aux particuliers, créer de nouveaux emplois ? <i>Lire la perspective n°6</i></p> <p>Des éco animateurs pour sensibiliser habitants et structures locales aux éco-gestes et favoriser l'utilisation de la plateforme PARTAJ <i>Lire la perspective n°5</i></p>